

# 8<sup>èmes</sup> Trophées de l'Entreprise

## Règlement

**Article 1 :** Les Trophées de l'Entreprise organisés par le Club des Entreprises Légendes - Iroise - Abers ont pour objet de valoriser les démarches remarquables de management d'équipe et d'entreprise dans tous les secteurs d'activités économiques.

**Article 2 :** Toutes les entreprises se situant ou ayant une activité dans l'aire géographique des Communautés de Communes de Lesneven - Côte des Légendes, du Pays d'Iroise et du Pays des Abers peuvent participer aux Trophées.

**Article 3 :** Une même entreprise ou un même individu peut présenter plusieurs actions. Le jury se réserve le droit de réaffecter un dossier dans une autre catégorie s'il la juge plus appropriée.

**Article 4 :** Le secrétariat général des Trophées de l'Entreprise est assuré par Marie-Laure PICHON. Vous pouvez à tout moment la contacter pour une question liée à votre participation, tél. 06 84 39 57 62 / mail : [contact@celia-entreprises.fr](mailto:contact@celia-entreprises.fr)

**Article 5 :** Un jury, constitué de personnalités qualifiées issues de différents secteurs d'activités, examine l'ensemble des candidatures et vote pour élire les nominés par catégorie. Le lauréat de chacune des catégories est élu par le jury parmi les nominés. Un membre du jury ne peut voter pour son entreprise si celle-ci est candidate. Le jury peut être amené à demander des éléments complémentaires justifiant des résultats concrets des réalisations nominées.

**Article 6 :** Le Trophée de l'Entreprise de l'Année 2017 sera décerné par le public lors de la soirée de remise et après présentation des trois entreprises nominées par le jury.

**Article 7 :** Les candidatures sont à adresser, au plus tard, **le 22 décembre 2017** au **Club des Entreprises Légendes - Iroise - Abers, BP 18, 29260 Le Folgoët** ou via le lien numérique de dépôt de candidature disponible sur le site du CELIA : [www.celia-entreprises.fr](http://www.celia-entreprises.fr). La soirée de remise des Trophées aura lieu le **26 janvier 2018 à Plouvien**.

**Article 8 :** Le palmarès des Trophées de l'Entreprise bénéficie d'une large diffusion. Les lauréats pourront être sollicités par les médias. En posant leur candidature, les lauréats autorisent le Club des Entreprises Légendes - Iroise - Abers à exploiter tout ou partie des contenus et supports communiqués (photos et vidéos...), ainsi que des reportages photos et vidéos réalisés pour l'occasion.

**Article 9 :** La participation aux Trophées de l'Entreprise implique l'acceptation du présent règlement. Tout cas non prévu par celui-ci sera examiné par le Club des Entreprises Légendes - Iroise - Abers.



DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE  
AU 22 DÉCEMBRE

# 8<sup>e</sup> TROPHÉES DE L'ENTREPRISE

8<sup>vet</sup> MAOUT AN  
EMBREGEREZHIOU

REMISE  
DES TROPHÉES  
Vendredi  
26 janvier 2018  
à Plouvien

**INFORMATIONS ET DOSSIER DE CANDIDATURE À RETIRER :** [www.celia-entreprises.fr](http://www.celia-entreprises.fr)  
Téléphone : 06 84 39 57 62 / Mail : [contact@celia-entreprises.fr](mailto:contact@celia-entreprises.fr)

Le Club des Entreprises organise la 8<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Entreprise dont le but est de **promouvoir le dynamisme, la performance, les talents et les savoir-faire des entreprises et des professionnels de notre territoire**. Ils sont aussi l'occasion de présenter, communiquer et développer la connaissance des entreprises locales.

La soirée de remise des Trophées aura lieu le **26 janvier 2018, 18h30, à Plouvien**, l'occasion de récompenser les initiatives réussies, exemplaires, innovantes et, si possible, transférables.



**Jeune entreprise** : entreprise de 1 à 3 ans en développement et présentant une bonne fiabilité.



**Responsabilité sociétale et environnementale** : entreprise qui intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités.



**Entreprise innovante / en développement** : entreprise qui privilégie la recherche et l'investissement dans le domaine des produits, des fabrications, des services, de la qualité, de la formation... et qui démontre sa capacité à se développer et à créer de l'emploi.



**Transmission d'entreprise** : entreprise qui a anticipé et préparé le départ du dirigeant et le transfert des responsabilités pour assurer la pérennité des activités.



Le **Coup de cœur** peut être attribué à une entreprise que le jury souhaite mettre en avant pour la qualité du dossier, le développement de son activité. Cette récompense n'est pas attribuée tous les ans, uniquement en fonction des candidatures présentées.



Enfin, **l'Entreprise de l'Année 2017** sera désignée par le public parmi les trois entreprises nominées par le jury et **gagnera un film promotionnel** offert par le Club des Entreprises.

## Comment participer ?

Nouveau cette année, **possibilité de le compléter en ligne** directement via le site internet du Club des Entreprises : [www.celia-entreprises.fr](http://www.celia-entreprises.fr)

Sinon, vous pouvez retirer le dossier en version papier :

Par courrier : **en nous retournant le coupon ci-contre**

Par mail : [contact@celia-entreprises.fr](mailto:contact@celia-entreprises.fr)

Pour chaque dossier présenté, il est impératif de remplir la fiche signalétique de l'entreprise et la fiche explicative de l'initiative ou de l'action dans sa catégorie.

Les dossiers sont à envoyer **pour le 22 décembre 2017** au  
Club des Entreprises Légendes - Iroise - Abers | BP 18 | 29 260 Le Folgoët  
[contact@celia-entreprises.fr](mailto:contact@celia-entreprises.fr)

DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE  
AU 22 DÉCEMBRE

**8<sup>e</sup> TROPHÉES  
DE L'ENTREPRISE**

8<sup>VE</sup>T MAOUT AN  
EMBREGEREZHIOU

**Valorisons nos savoir-faire**

Logos: PAYS DES ABERS IROISE ABERS, Communauté des Légendes, PAYS D'IROISE, Club des Entreprises IROISE - ABERS - IROISE, FINISTÈRE, In Extenso Bretagne

## Et si, cette année, c'était vous ?! Demandez le dossier de candidature

A retourner à :  
Club des Entreprises CELIA - BP 18 - 29260 LE FOLGOËT

Madame, Monsieur : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal / Commune : .....

Fonction dans l'entreprise : .....

Tél : .....

Email : .....

Domaine(s) d'activité(s) : .....

Souhaite participer aux 8<sup>èmes</sup> Trophées de l'Entreprise dans la catégorie :

- Jeune entreprise
- Responsabilité Sociétale en Environnementale de l'entreprise
- Entreprise innovante / en développement
- Transmission d'entreprise

Avec le concours de CCI MÉTROPOLITAINE  
BRETAGNE OUEST

